



**CSE du 30/04/2020**

## **Le dialogue social n'est pas un simple mot, c'est un droit !**

23 questions précises ont été envoyées par l'intersyndicale en amont de l'instance afin de faciliter le travail de la direction régionale : point sur les ETPT, gestion RH des salarié.es en ABAP, des personnes fragiles ou en garde d'enfant...

**Force est de constater que la direction réunit les élu.es du personnel pour ne leur apporter qu'une réponse : il est urgent d'attendre !**

## **La CGT dénonce un manque d'information criant de la part de la direction régionale empêchant le travail des élu.es du personnel !**

- ✓ Sur chacune des questions concernant la gestion des personnels, la direction nous a opposé une note DG qui est arrivée ce 4 mai sur les boites mails de l'ensemble des agent.es.

Pour la CGT, il est inacceptable que le CSE, réuni le 30 avril, ne soit pas destinataire de cette information.

**Les agent.es auront sans doute passé un week-end du 1<sup>er</sup> mai bien anxiogène !**

- ✓ Nous avons fait remonter des dérives qui continuent à s'exercer sur certains sites : on proclame d'ores et déjà ici une diminution du droit à congés durant l'été, là c'est une pression qui s'exerce pour prescrire ou réaliser les EPA, ici des agent.es programmé.es en activités contraintes à la journée, là le maintien de débriefs quotidiens...

La direction constate et invite les élu.es à faire remonter ces situations.

**Pour la CGT, le rôle de la direction n'est pas de constater mais d'agir pour garantir à chacun.e l'égalité de traitement et le droit à travailler sereinement, encore plus en cette période difficile !**

La direction nous a envoyé ce 4 mai la nouvelle note RH, nous lui laisserons donc ce privilège et n'en reprendrons pas ici le contenu qui aurait dû nous et vous parvenir bien en amont.

Cette note informe le 4 mai les agent.es de leur situation pour la période du 4 au 7 mai. Mais quid à partir du 11 ?

**Recevrons-nous les instructions applicables au 11 le 11 au matin ?**

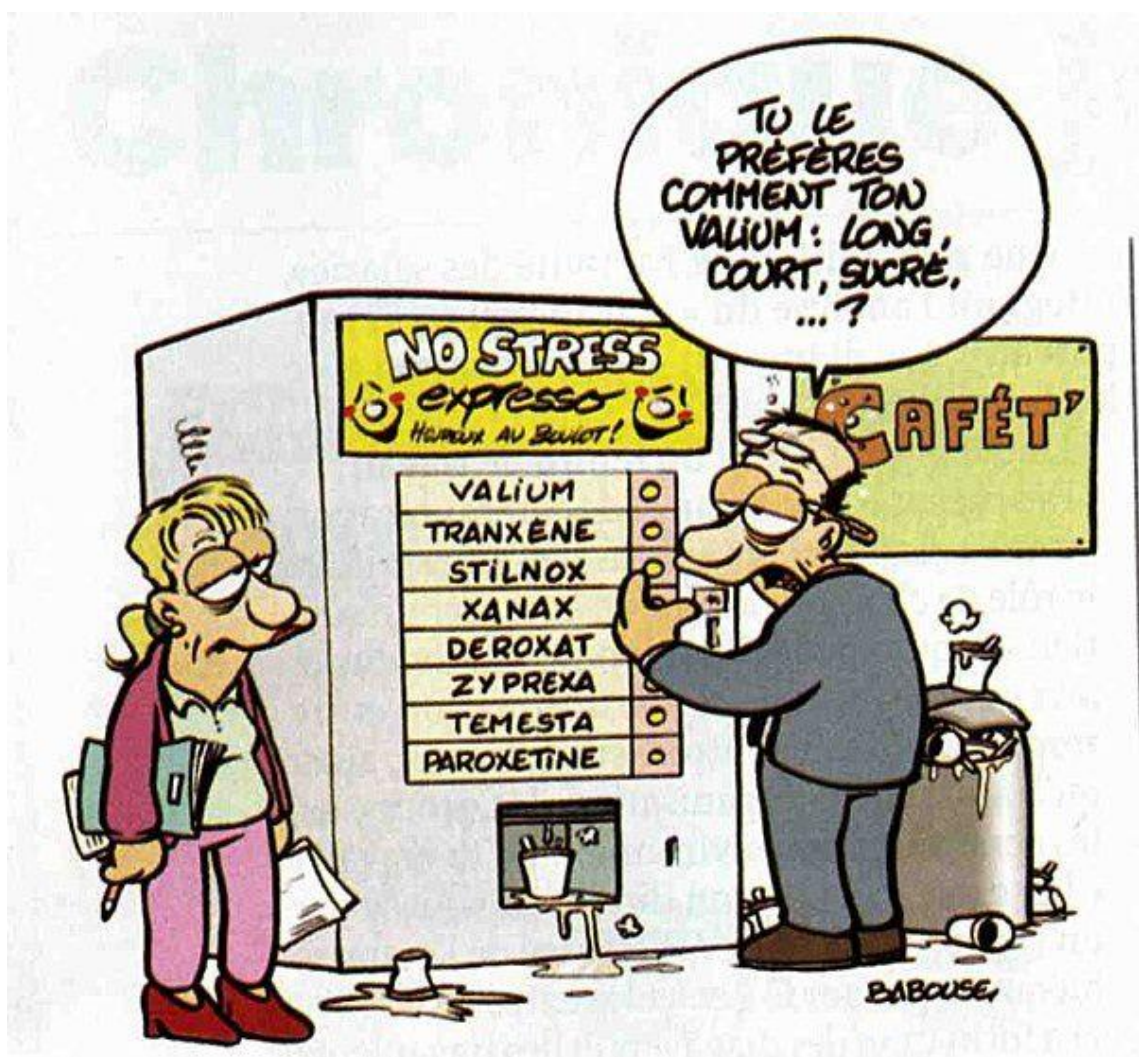
- ✓ A nos questions portant sur la reprise d'activité (organisation ? Date ? Protections ?...) la direction ne nous apporte aucune réponse et nous renvoie vers **un futur CSE extraordinaire spécifique déconfinement. Mais quand ? La veille ? Le matin même ?**

Est-ce vraiment ça qu'un établissement d'envergure nationale tel que le nôtre peut se prévaloir de nommer une gestion des ressources humaines ?

**La CGT dénonce un manque d'information au mépris des salarié.es et générateur de stress et d'anxiété.**

**La CGT dénonce des instances transformées en simples chambres d'enregistrement.**

**Mais...cela devient une habitude, votre direction vous félicite pour les bons chiffres de pôle emploi Normandie !**



A Rouen, le 4 mai 2020,